

K E R E N

F I N A N C E



Article 10 SFDR – Stratégie d'investissement durable

Stratégie d'investissement durable

Sommaire

- 1) Résumé
- 2) Sans objectif durable
- 3) Les caractéristiques environnementales/sociales du produit financier
- 4) La stratégie d'investissement
- 5) La proportion d'investissement
- 6) Le contrôle des caractéristiques environnementales/sociales
- 7) Méthodes
- 8) Sources et traitement des données
- 9) Limites aux méthodes et aux données
- 10) Diligences raisonnables
- 11) Politique d'engagement
- 12) Indice de référence (facultatif)



Résumé

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Ce dernier n'a pas donc pas d'objectif contraignant à atteindre.

Toutefois, pour juger du taux d'investissement durable du fonds, les 14 PAI obligatoires sont utilisés via une approche best in class et certains secteurs sont exclus.

La notation ESG de Keren Finance s'appuie sur 13 critères au sein de chaque pilier E, S et G. La note attribuée à chaque critère est une note qualitative pouvant aller de 0 à 100, établie selon notre méthodologie propriétaire de notation. Par cette dernière, 9 indicateurs environnementaux et sociaux sont mis en avant, auxquels s'ajoutent 4 indicateurs de bonne gouvernance.

Le gérant du fonds fait en sorte de maximiser la couverture ESG, d'accroître son taux d'investissement durable, et d'améliorer sa note globale, tout en effectuant les exclusions sectorielles, normatives et des sociétés controversées (de niveau 5), comme le prévoit notre politique d'investissement responsable

Le scoring des émetteurs est effectué tous les mois par notre analyste ESG. Cela nous permet non seulement de noter les fonds, et de vérifier leur couverture ESG, mais aussi pour certains d'entre eux, de vérifier leur taux de green/social/sustainable bonds.

Différentes sources de données sont utilisées dans notre processus ESG. Nous nous sourçons via Sustainalytics, carbon4, et les documents audités publiés par les émetteurs.

Aucun indice spécifique n'est utilisé pour mesurer la performance ESG du fonds Génération Patrimoine.



Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Toutefois, pour juger du taux d'investissement durable du fonds, les 14 Principal Adverse Impact (PAI) sont utilisés comme base. Ces derniers peuvent s'affairer à différents segments tels que l'Environnement, le Social, la Gouvernance ou encore permettent d'exclure directement les valeurs. Par exemple, dans le cadre où elles seraient exposées aux armes controversées ou ne respecteraient pas les principes sociaux du Pacte Mondial.

Un scoring best in class est ainsi réalisé par valeur selon son secteur de référence, permettant de la comparer à ses pairs seulement, de sorte qu'un promoteur immobilier ne puisse pas être mis en parallèle avec une compagnie d'assurance.

Le scoring effectué va de 0 à 100, il est un agrégat pondéré des critères du tableau ci-à droite. Sa pondération pourra varier selon le niveau de couverture de chaque critère, de sorte que plus sa couverture sera haute, plus il sera pris en compte.

PAI / Type of criteria	E	S	G	Exclusion
Total GHG Emissions/EVIC	X			
Carbon Footprint/EVIC	X			
GHG Intensity	X			
Exposure to fossil fuel sector	X			
Non-Renewable Energy Consumption & Production	X			
Energy Intensity per Sales	X			
Number of Sites Env. Sensitive Area	X			
Emission to Water	X			
Hazardous Waste	X			
UNGC Violation		X		
UNGC Compliance Policy Score		X		
Gender Pay Gap		X		
Board Gender Diversity			X	
Exposure to Controversial Weapons				X
UNGC Score				X

Enfin, l'émetteur est considéré comme durable si sa note dépasse un seuil préétabli (qui a pour vocation à grimper dans le temps), et si ce dernier ne rentre pas dans la liste des exclusions, à savoir les armes controversées, le Tabac, et les producteurs d'énergies fossiles.

Ce dernier doit également disposer d'un Score UNGC suffisant (Principes du Pacte Mondial) comme l'explique la diapositive suivante.



Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

La notation ESG de Keren Finance s'appuie sur 13 critères au sein de chaque pilier E, S et G. La note attribuée à chaque critère est une note qualitative pouvant aller de 0 à 100, établie selon notre méthodologie propriétaire de notation. Par cette dernière, 9 indicateurs environnementaux et sociaux sont mis en avant.

Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires
- o La consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires
- o La présence d'une politique sur le changement climatique

Le facteur « Social » comprend:

- o Le pourcentage de turnover dans la société
- o La présence d'une politique de non-discrimination
- o Le taux d'accident du travail
- o La présence d'une politique sur la protection des droits humains
- o La présence d'une politique de juste rémunération
- o La présence d'une politique sur le changement anti-corruption



Stratégie d'investissement

Le gérant du fonds fait en sorte de maximiser la couverture ESG, d'accroître son taux d'investissement durable et d'améliorer sa note globale, tout en effectuant les exclusions sectorielles, normatives et des sociétés controversées (de niveau 5), comme le prévoit notre politique d'investissement responsable.

Aux 9 critères environnementaux et sociaux s'ajoutent 4 critères de gouvernance dans l'évaluation ESG des sociétés bénéficiaires des investissements. Ces critères sont les suivants :

- La part d'administrateurs indépendants
- La part de femme au sein du comité exécutif
- La part d'administrateurs indépendants dans le comité d'audit
- L'âge moyen du conseil d'administration

De plus, une mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers, fourni par Sustainalytics. D'autres indicateurs sont également utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones considérées comme sensibles.



Proportion d'investissement

Le FCP s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

- ❖ **de 70% à 100%** en instruments de taux, du secteur privé ou en complément du secteur public, de toutes notations ou non notés, libellés en euro, ayant leur siège social situé dans un pays membre de l'OCDE, dont :
 - **De 0% à 100%** en instruments de taux spéculatifs à haut rendement (dits « high yield », susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important) selon l'analyse de la société de gestion ou à défaut une notation jugée équivalente ou non notée. En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres. En cours de vie du FCP, les titres de créances et instruments du marché monétaire auront une échéance qui ne pourra pas dépasser le 31 juillet 2028.
- ❖ **de 0% à 10%** sur les marchés des obligations convertibles, dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques, et/ou sur les marchés actions de toutes capitalisations, de tous les secteurs, ayant leur siège social situé dans un pays membre de l'OCDE, pouvant uniquement être issues d'une conversion d'obligations convertibles ou d'une restructuration d'une obligation en cas de défaut notamment, et n'ayant pas vocation à être conservées à l'actif. L'exposition globale aux pays émergents membres de l'OCDE ne représentera pas plus de 10% de l'actif.
- **Le cumul des expositions ne dépasse pas 120% de l'actif**, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).



Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Le scoring des émetteurs est effectué tous les mois par notre analyste ESG. Cela nous permet entre autres de noter les fonds, de déterminer leur couverture ESG.

Nous procédons selon différentes périodicités, à des contrôles, comme par exemple :

- Vérifier que les scores ESG des fonds correspondent bien au score de chaque émetteur pondéré par leurs poids dans chaque fonds.
- Vérifier qu'il n'y a pas de dégradation significative de la note et/ou de la couverture ESG.
- Vérifier que les notes affichées correspondent bien à celles présentes dans le modèle de scoring.
- Vérifier que les conditions d'override des notes de notre modèle quantitatif par celles des analystes sont respectées.

Un point d'attention est également accordé à la cohérence des notes ESG attribuées par Keren vis-à-vis de celles de sustainalytics, sur la trajectoire climatique des fonds et leur niveau de controverse.

Après la réalisation d'une analyse qualitative, nous vérifions également que les notes attribuées à chacun des critères correspondent bien aux commentaires associés. Ces derniers devront justifier par exemple, de la présence de la politique correspondante (droits de l'homme/lanceurs d'alertes/non-discrimination).

Un contrôle des pondérations est également effectué sur les piliers, le pilier E représentant 30% de la note, le S 30% et le G 40%. ; mais aussi sur les KPI, qui sont équipondérés dans chacun des piliers.



Méthodes

Bien que le fonds fasse la promotion des caractéristiques E, S et G, ce dernier n'a pas d'objectif contraignant à atteindre.

Keren Finance veille toutefois à maximiser la couverture des émetteurs détenus en portefeuille, ainsi que leur note ESG. Pour cela, elle a embauché un analyste ESG dédié, et 4 de ses membres ont été certifié CESGA (Certified ESG Analyst) au cours de l'année 2022. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.

En ce sens, nombre de nos fonds ont vu leur couverture et leur note ESG croître fortement en l'espace d'un an :

Score ESG au 31/12/2022

	Taux de couverture ESG du portefeuille*	Note ESG Globale (sur 100)**	Rang ESG dans univers d'investissement	Note E (sur 100)	Note S (sur 100)	Note G (sur 100)
FONDS ACTIONS						
Keren Essentiels	★ 95,5%	57/100	51,9%	62/100	61/100	51/100
FONDS DIVERSIFIÉS						
Keren Patrimoine Diversifié	★ 93,5%	57/100	45,8%	62/100	66/100	46/100
Keren Diapason Diversifié	★ 100,0%	67/100	63,7%	70/100	73/100	60/100
FONDS OBLIGATAIRES						
Keren Corporate Obligations et autres TNC en €	★ 91,5%	55/100	46,8%	59/100	63/100	44/100
Keren Crédit ISR Obligations et autres titres de créance libellés en €	★ 99,1%	66/100	73,0%	63/100	77/100	59/100
Keren Recovery 2027	📊 75,8%	46/100	38,8%	48/100	49/100	39/100
FONDS PARTENAIRES						
Continuo	★ 93,9%	53/100	45,2%	52/100	60/100	49/100
N.S	★ 98,5%	61/100	51,3%	67/100	71/100	49/100
R Pur	📊 83,4%	57/100	54,4%	62/100	63/100	49/100
GESTION PRIVÉE						
Total GP	📊 87,4%	51/100	39,3%	50/100	53/100	36/100

Score ESG au 30/04/2024

	Actif Net hors cash		Actif net				
	Taux de couverture ESG du portefeuille*	Taux de couverture ESG du portefeuille*	Note ESG Globale (sur 100)**	Rang ESG dans univers d'investissement	Note E (sur 100)	Note S (sur 100)	Note G (sur 100)
FONDS ACTIONS							
Keren Essentiels	★ 98,4%	★ 96,1%	56/100	48,9%	57/100	58/100	53/100
Keren Mult-Transitions	★ 100,0%	★ 97,0%	63/100		58/100	74/100	58/100
FONDS DIVERSIFIÉS							
Keren Patrimoine Diversifié	★ 96,6%	★ 91,2%	58/100	48,1%	66/100	64/100	47/100
Keren Diapason Diversifié	📊 81,6%	📊 81,1%	59/100	72,0%	60/100	65/100	53/100
FONDS OBLIGATAIRES							
Keren Corporate Obligations et autres TNC en €	★ 91,5%	📊 89,7%	57/100	51,2%	63/100	64/100	47/100
Keren Crédit ISR Obligations et autres titres de créance libellés en €	★ 96,4%	★ 95,8%	66/100	72,8%	64/100	75/100	60/100
Keren Recovery 2027	📊 87,2%	📊 86,8%	54/100	46,9%	58/100	60/100	45/100
Keren 2029	★ 91,9%	★ 82,6%	61/100	57,4%	65/100	66/100	54/100
FONDS PARTENAIRES							
Continuo	★ 96,0%	★ 93,8%	60/100	55,1%	64/100	64/100	54/100
N.S	★ 100,0%	★ 93,4%	60/100	44,4%	67/100	66/100	49/100
R Pur	📊 86,5%	📊 79,6%	57/100	56,8%	63/100	60/100	51/100
Génération Patrimoine	📊 88,1%	📊 84,5%	57/100	49,8%	63/100	62/100	48/100
GESTION PRIVÉE							
Total GP	★ 92,4%	★ 90,4%	56/100	51,2%	62/100	63/100	46/100



Sources et traitement des données

Différentes sources de données sont utilisées dans notre processus ESG, afin de répondre à des objectifs différents.

Nous nous sourçons via Sustainalytics et carbon4 pour :

- ❖ Monitorer le niveau de controverse des sociétés détenues
- ❖ Déterminer leur impact sur l'évolution de la température à horizon 2100
- ❖ Evaluer l'alignement taxonomie des portefeuilles
- ❖ Effectuer notre propre scoring des émetteurs
- ❖ Mesurer la cohérence de notre modèle avec le scoring de sustainalytics

Sustainalytics est une société indépendante de recherche, de notation et d'analyse en matière d'ESG et de gouvernance d'entreprise qui aide les investisseurs du monde entier à développer et à mettre en œuvre des stratégies d'investissement responsable.

Carbon4 Finance est une société de conseil qui fournit des solutions de transition bas carbone et de données climatiques pour les secteurs financiers.

Nous utilisons également les documents fournis par les émetteurs (rapport annuel / document d'enregistrement / rapport RSE) pour effectuer nos propres notations qualitatives.

Aucune donnée n'est estimée par Keren Finance. Nous utilisons les données brutes, que nous pondérons selon le niveau d'importance associé, en vue d'attribuer une note ESG.



Limites aux méthodes et aux données

Les données utilisées sont mises à jour tous les 6 mois en vue de limiter au maximum l'utilisation de données obsolètes.

Si parmi les 13 critères utilisés, certains n'ont pas accès à la donnée la plus récente, une recherche sur les 3 dernières années est effectuée.

Si aucune donnée n'est disponible, alors la note attribuée au critère correspondant est nulle.

Ainsi, les émetteurs ne publiant pas ou peu de données sont impactés négativement par notre modèle de scoring.

C'est en ce sens que des analyses qualitatives sont réalisées, parfois accompagnées de contact direct auprès des entreprises, pour recueillir un maximum de données.

La même méthode est utilisée auprès de tous les émetteurs détenus en portefeuille via notre scoring 13 critères. Une méthode plus fournie est utilisée pour notre fonds ISR, disposant de 25 critères.

Aucun émetteur n'est ainsi favorisé par rapport à un autre, tant dans l'approche best-in-class, que dans notre processus de notation.



Due diligences

Conformément à notre politique d'investissement responsable, Keren Finance veille à ne pas investir dans les sociétés contribuant à la production d'armes conventionnelles telles que précisé dans le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa (mine anti personnelle, armes à sous-munitions), les pays non-coopératifs fiscalement (selon l'Union Européenne), les sociétés contribuant à l'atteinte à la dignité humaine (Principes directeurs des Nations Unies), et le Tabac (conviction).

Pour effectuer les contrôles nécessaires, notre base de donnée ESG a été introduite dans notre « order management system ». Cela permet au gérant d'anticiper l'impact de ses arbitrages potentiels sur la performance ESG de son portefeuille, par des contrôles pre-trade automatisés si des dispositions réglementaires et / ou statutaires sont spécifiées. Il retrouvera par exemple, pour le fonds, et pour chaque émetteur :

- ❖ La note ESG
- ❖ La note E
- ❖ La note S
- ❖ La note G
- ❖ Le taux de couverture
- ❖ Les 14 PAI environnementaux et sociaux tels que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie (renouvelable ou non), l'exposition au secteur des énergies fossiles, le montant des déchets dangereux, la diversité du conseil d'administration, l'exposition aux armes controversées, ...
- ❖ Le niveau de controverse

Les équipes de contrôle interne vérifient l'intégrité et la traçabilité les données du modèle de notation, le suivi des actions d'engagement avec les entreprises, la suivi des controverses éventuelles, l'absence de forte détérioration des données de couverture et de notation ESG, etc.



Politique d'engagement

Keren Finance est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (P.R.I) depuis septembre 2020. En devenant signataire des PRI, Keren Finance s'engage à :

- ❖ Intégrer les questions de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise (ESG) dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels
- ❖ Être un actionnaire actif et intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété
- ❖ Rechercher des informations appropriées sur les questions ESG par les entités dans lesquelles nous investissons
- ❖ Promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre des Principes dans le secteur de l'investissement
- ❖ Travailler avec le Secrétariat des PRI et d'autres signataires pour améliorer leur efficacité dans la mise en œuvre des Principes
- ❖ Faire un rapport sur nos activités et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes

Politique de vote aux assemblées générales :

- ❖ La gouvernance étant au cœur de nos préoccupations ESG, Keren Finance s'engage à analyser les résolutions et à prendre part aux votes lors des assemblées générales de toutes les sociétés dans lesquelles nous détenons au moins de 5% du capital. Au regard des positions actuellement détenues, cela représente une part non-significative des sociétés présentes dans nos portefeuilles.
- ❖ En outre, Keren Finance s'engage à abaisser ce seuil de détention de 10% tous les ans, de sorte à augmenter graduellement sa participation aux assemblées générales et permettre à la société de formaliser une politique de vote respectueuse des valeurs qu'elle entend promouvoir.



Indice de référence désigné

Aucun indice spécifique n'est utilisé pour mesurer la performance ESG du fonds Génération Patrimoine.

